

DE LA FERME...

Avoir **25 % du total des terres agricoles consacrées à l'agriculture biologique** d'ici 2030

Utiliser des **énergies renouvelables** et **capturer le méthane** pour le transformer en biométhane

Réduire de 50 % l'utilisation et les risques liés aux pesticides chimiques d'ici 2030

Réduire les pertes de nutriments d'au moins 50 %

Réduire l'utilisation d'engrais d'au moins 20 % d'ici 2030

Réduire de 50 % les ventes d'antimicrobiens pour les animaux d'élevage et dans l'aquaculture d'ici 2030

PROPOSITION DE LA COMMISSION

- Proposition de cadre législatif pour des systèmes alimentaires durables
- Révision de la directive sur l'utilisation durable des pesticides
- Évaluation et révision de la législation existante en matière de bien-être des animaux
- Révision du règlement sur les additifs pour l'alimentation animale
- Plan d'action pour l'agriculture biologique

À LA TRANSFORMATION ALIMENTAIRE...

Créer des emballages plus durables, recyclables et innovants dans une économie circulaire

Réduire la dépendance à l'égard des **transports longue distance**

Promouvoir un meilleur marketing pour renforcer la place des **critères de durabilité** et des indications géographiques

Accroître la disponibilité et l'**accessibilité financière d'options alimentaires saines** et durables

PROPOSITION DE LA COMMISSION

- Code européen pour une conduite responsable des entreprises et de la commercialisation dans la chaîne d'approvisionnement alimentaire
- Initiatives visant à stimuler la reformulation des denrées alimentaires transformées
- Révision de la législation européenne sur les matériaux en contact avec les aliments
- Révision des normes de commercialisation de l'UE pour les produits agricoles, de la pêche et de l'aquaculture

... À LA FOURCHETTE.

Permettre aux consommateurs de faire des choix alimentaires informés, sains et durables et ainsi lutter contre le surpoids et l'impact environnemental

Améliorer la disponibilité et le prix des aliments durables et **promouvoir des régimes alimentaires sains** et durables dans la restauration collective

Réduire de moitié le gaspillage alimentaire par habitant au niveau du commerce de détail et des consommateurs d'ici 2030

PROPOSITION DE LA COMMISSION

- Proposition pour un étiquetage nutritionnel obligatoire harmonisé sur le devant de l'emballage
- Proposition visant à exiger l'indication de l'origine pour certains produits
- Proposition de cadre pour un étiquetage alimentaire durable
- Proposition d'objectifs européens pour la réduction des déchets alimentaires
- Proposition de révision des règles de l'UE sur le marquage des dates

Eveillez-vous à l'Europe et Agissez !